

Pour le soutien à une agriculture rémunératrice et durable répondant aux besoins des territoires

Depuis plusieurs années un mouvement était en germe dans le monde agricole, fruit d'une colère et d'une incompréhension grandissantes. Dans une France en grandes mutations et face aux impacts du dérèglement climatique, **rarement nous n'avions constaté d'injonctions aussi contradictoires pour notre agriculture entre :**

- **le besoin d'une production plus durable, locale et ancrée dans son territoire ;**
- **le développement à bas coûts d'une offre de produits alimentaires, parfois importés, encouragés notamment par l'abaissement ou la suppression des barrières douanières que ce soit au sein de l'Union Européenne ou en dehors.**

L'alimentation n'est pourtant pas un bien comme les autres. Au croisement d'enjeux économiques, environnementaux, sanitaires et éducatifs, elle est au cœur de notre société et les agriculteurs et agricultrices en sont les principaux artisans. Pour autant, malgré les engagements d'une grande partie de la profession, leur volonté d'être à l'écoute des préoccupations des citoyens pour faire évoluer leurs modes de production, les agriculteurs et agricultrices ont été invisibilisés et souffrent aujourd'hui d'un manque de reconnaissance évident. Symbole de cette relégation, une grande partie des agriculteurs-rices peinent aujourd'hui à boucler les fins de mois, parfois isolés face à cette réalité. Dès lors, **comment ne pas s'étonner du manque d'attractivité du métier ?** L'actuelle mobilisation reflète ainsi une préoccupation commune et largement partagée dans la société française. **En l'espace de 10 ans, 100 000 fermes ont disparu en France.** Parallèlement, l'effondrement de la biodiversité s'accélère, la tension autour de la ressource en eau s'accroît tandis que les résultats et l'intérêt du plan Eco-Phyto questionnent très largement et le coût de traitement de la pollution de l'eau augmente.

A la lecture des multiples revendications, on constate en creux de très profondes disparités, voire inégalités, au sein du milieu agricole¹. Paradoxe, une fois de plus, le Gouvernement et l'Union Européenne, sur la base de postulats libéraux et productivistes, n'ont eu de cesse d'aggraver ces inégalités au lieu de les réduire, ces dernières années. La Politique Agricole Commune (PAC) de l'Union Européenne, en donnant la priorité au soutien à l'hectare et à la production, en est un parfait exemple, malgré les mises en garde répétées de certaines organisations agricoles, d'associations et de différentes formations politiques.

Dans ce cadre, la première des priorités doit être de **redonner de l'air, au plus vite, aux agriculteurs et agricultrices qui souffrent**, en leur permettant de dégager des revenus à la hauteur des investissements humains et financiers déjà engagés, notamment par l'instauration de prix planchers. Pour cela, l'encouragement vers des modes de production plus durables, respectueux de l'environnement et/ou à la conversion en agriculture biologique, ne doit pas être une contrainte mais bien la finalité. Cela permettra de retisser le lien de confiance – quand celui-ci est rompu – entre le producteur et son consommateur. Cette transition nécessaire de l'agriculture ne se réalisera pas par des injonctions - même vertueuses - venues d'en haut mais devra être accompagnée par l'Union Européenne, l'Etat et les collectivités locales.

C'est ce principe qui a guidé la poursuite de l'action volontariste du Département d'Ille-et-Vilaine dans le domaine agricole, suite à la loi NOTRe en 2015, au travers du conventionnement avec la Région Bretagne. En 2022, ce sont ainsi 224 fermes breilliennes qui ont été aidées au titre des dispositifs départementaux. En 2024, nous maintiendrons l'ensemble de nos aides directes aux agriculteurs breilliens, malgré la diminution des DMTO (ressources financières essentielles pour le Département).

¹ [Le niveau de vie des ménages agricoles est plus faible dans les territoires d'élevage - Insee Première - 1876](#)

Notre objectif est d'aller vers 50 % de produits biologiques et locaux dans les restaurants scolaires des collèges, en cohérence avec les enjeux écologiques et en soutien aux filières agricoles locales.

En 50 ans, les grandes et moyennes surfaces ont changé nos modes de consommation. En centralisant l'accès à un large panel de produits alimentaires, elles ont contribué à l'éloignement du consommateur de l'agriculteur. Plus récemment, l'inflation, la baisse de pouvoir d'achat et une paupérisation grandissante de la population orientent vers des achats au prix le plus bas, quand certains sautent des repas. Dans ce contexte, comment ne pas être choqué par les marges de nombreuses grandes et moyennes surfaces, des intermédiaires et d'industries d'agro-alimentaires qui érigent en étendard publicitaire le crédo du prix discount ? Les marges de ces acteurs et la pression qu'ils exercent sur les paysannes et paysans sont les problématiques les plus importantes à traiter pour sortir de la crise actuelle.

Ces maux n'épargnent pas les agriculteurs et agricultrices de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine, premier département laitier de France et héritier d'une riche tradition agricole. Notre agriculture souffre des excès d'un modèle agro-alimentaire de moins en moins compatible avec des écosystèmes qui montrent leurs limites. Conscients de ces enjeux, de nombreux agriculteurs bretonnants ont engagé un changement de modèle, s'appuyant notamment sur les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) et les paiements pour services environnementaux, alliant soutenabilité économique et performance agroécologique en faveur notamment de la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols ou de la lutte contre le changement climatique. Devenues aujourd'hui l'une des ressources essentielles de nombreuses exploitations en Bretagne, son financement en est malheureusement devenu fragile.

Le Département d'Ille-et-Vilaine demande :

Au niveau national et européen :

- Au plus vite, **une remise à plat de la fiscalité agricole et des aides de la Politique Agricole Commune de l'Union Européenne en faveur des modes de production plus durables (dont l'agriculture biologique)**
- **Une priorisation donnée aux produits locaux et biologiques dans les grandes et moyennes surfaces en engageant une réflexion sur l'encadrement du nombre de produits alimentaires importés**
- **Un moratoire sur les accords européens de libre échange et une redéfinition de ceux déjà entrés en vigueur**
- **La mise en place de mesures de simplification administrative, pour l'octroi des aides européennes et de l'Etat**

Au niveau régional :

- **Une réévaluation des financements en faveur des mesures Agro-Environnementales et des services environnementaux en Bretagne** à la hauteur des demandes déjà enregistrées sur la période 2023-2027
- **Dès que possible, la mise en place de réunions régionales, à l'initiative du Préfet de Région, associant l'ensemble des organisations agricoles, les collectivités compétentes et les associations environnementales et de consommateur.rice.s.** Demande du Premier Ministre, le Département se dit prêt à participer activement à ces échanges.

Ce vœu sera adressé au Premier Ministre, au Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, au Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

A l'échelle régionale, il sera également adressé au Préfet de la Région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine, au Président du Conseil Régional de Bretagne et au Président de la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne.

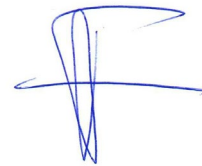
Benoit Sohier

Conseiller départemental délégué à l'agriculture, à
l'aménagement foncier et au littoral

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' followed by a horizontal line.

Marion Le Frene

Conseillère Départementale déléguée à l'éducation à
l'environnement et à l'éducation populaire

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' followed by a horizontal line.

Pour le soutien à une agriculture rémunératrice et durable répondant aux besoins des territoires

Depuis plusieurs années un mouvement était en germe dans le monde agricole, fruit d'une colère et d'une incompréhension grandissantes. Dans une France en grandes mutations et face aux impacts du dérèglement climatique, **rarement nous n'avions constaté d'injonctions aussi contradictoires pour notre agriculture entre :**

- **le besoin d'une production plus durable, locale et ancrée dans son territoire ;**
- **le développement à bas coûts d'une offre de produits alimentaires, parfois importés, encouragés notamment par l'abaissement ou la suppression des barrières douanières que ce soit au sein de l'Union Européenne ou en dehors.**

L'alimentation n'est pourtant pas un bien comme les autres. Au croisement d'enjeux économiques, environnementaux, sanitaires et éducatifs, elle est au cœur de notre société et les agriculteurs et agricultrices en sont les principaux artisans. Pour autant, malgré les engagements d'une grande partie de la profession, leur volonté d'être à l'écoute des préoccupations des citoyens pour faire évoluer leurs modes de production, les agriculteurs et agricultrices ont été invisibilisés et souffrent aujourd'hui d'un manque de reconnaissance évident. Symbole de cette relégation, une grande partie des agriculteurs-rices peinent aujourd'hui à boucler les fins de mois, parfois isolés face à cette réalité. Dès lors, **comment ne pas s'étonner du manque d'attractivité du métier ?** L'actuelle mobilisation reflète ainsi une préoccupation commune et largement partagée dans la société française. **En l'espace de 10 ans, 100 000 fermes ont disparu en France.** Parallèlement, l'effondrement de la biodiversité s'accélère, la tension autour de la ressource en eau s'accroît tandis que les résultats et l'intérêt du plan Eco-Phyto questionnent très largement et le coût de traitement de la pollution de l'eau augmente.

A la lecture des multiples revendications, on constate en creux de très profondes disparités, voire inégalités, au sein du milieu agricole¹. Paradoxe, une fois de plus, le Gouvernement et l'Union Européenne, sur la base de postulats libéraux et productivistes, n'ont eu de cesse d'aggraver ces inégalités au lieu de les réduire, ces dernières années. La Politique Agricole Commune (PAC) de l'Union Européenne, en donnant la priorité au soutien à l'hectare et à la production, en est un parfait exemple, malgré les mises en garde répétées de certaines organisations agricoles, d'associations et de différentes formations politiques.

Dans ce cadre, la première des priorités doit être de **redonner de l'air, au plus vite, aux agriculteurs et agricultrices qui souffrent**, en leur permettant de dégager des revenus à la hauteur des investissements humains et financiers déjà engagés, notamment par l'instauration de prix planchers. Pour cela, l'encouragement vers des modes de production plus durables, respectueux de l'environnement et/ou à la conversion en agriculture biologique, ne doit pas être une contrainte mais bien la finalité. Cela permettra de retisser le lien de confiance – quand celui-ci est rompu – entre le producteur et son consommateur. Cette transition nécessaire de l'agriculture ne se réalisera pas par des injonctions - même vertueuses - venues d'en haut mais devra être accompagnée par l'Union Européenne, l'Etat et les collectivités locales.

C'est ce principe qui a guidé la poursuite de l'action volontariste du Département d'Ille-et-Vilaine dans le domaine agricole, suite à la loi NOTRe en 2015, au travers du conventionnement avec la Région Bretagne. En 2022, ce sont ainsi 224 fermes breilliennes qui ont été aidées au titre des dispositifs départementaux. En 2024, nous maintiendrons l'ensemble de nos aides directes aux agriculteurs breilliens, malgré la diminution des DMTO (ressources financières essentielles pour le Département).

¹ [Le niveau de vie des ménages agricoles est plus faible dans les territoires d'élevage - Insee Première - 1876](#)

Notre objectif est d'aller vers 50 % de produits biologiques et locaux dans les restaurants scolaires des collèges, en cohérence avec les enjeux écologiques et en soutien aux filières agricoles locales.

En 50 ans, les grandes et moyennes surfaces ont changé nos modes de consommation. En centralisant l'accès à un large panel de produits alimentaires, elles ont contribué à l'éloignement du consommateur de l'agriculteur. Plus récemment, l'inflation, la baisse de pouvoir d'achat et une paupérisation grandissante de la population orientent vers des achats au prix le plus bas, quand certains sautent des repas. Dans ce contexte, comment ne pas être choqué par les marges de nombreuses grandes et moyennes surfaces, des intermédiaires et d'industries d'agro-alimentaires qui érigent en étendard publicitaire le crédo du prix discount ? Les marges de ces acteurs et la pression qu'ils exercent sur les paysannes et paysans sont les problématiques les plus importantes à traiter pour sortir de la crise actuelle.

Ces maux n'épargnent pas les agriculteurs et agricultrices de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine, premier département laitier de France et héritier d'une riche tradition agricole. Notre agriculture souffre des excès d'un modèle agro-alimentaire de moins en moins compatible avec des écosystèmes qui montrent leurs limites. Conscients de ces enjeux, de nombreux agriculteurs bretonnants ont engagé un changement de modèle, s'appuyant notamment sur les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) et les paiements pour services environnementaux, alliant soutenabilité économique et performance agroécologique en faveur notamment de la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols ou de la lutte contre le changement climatique. Devenues aujourd'hui l'une des ressources essentielles de nombreuses exploitations en Bretagne, son financement en est malheureusement devenu fragile.

Le Département d'Ille-et-Vilaine demande :

Au niveau national et européen :

- Au plus vite, **une remise à plat de la fiscalité agricole et des aides de la Politique Agricole Commune de l'Union Européenne en faveur des modes de production plus durables (dont l'agriculture biologique)**
- **Une priorisation donnée aux produits locaux et biologiques dans les grandes et moyennes surfaces en engageant une réflexion sur l'encadrement du nombre de produits alimentaires importés**
- **Un moratoire sur les accords européens de libre échange et une redéfinition de ceux déjà entrés en vigueur**
- **La mise en place de mesures de simplification administrative, pour l'octroi des aides européennes et de l'Etat**

Au niveau régional :

- **Une réévaluation des financements en faveur des mesures Agro-Environnementales et des services environnementaux en Bretagne** à la hauteur des demandes déjà enregistrées sur la période 2023-2027
- **Dès que possible, la mise en place de réunions régionales, à l'initiative du Préfet de Région, associant l'ensemble des organisations agricoles, les collectivités compétentes et les associations environnementales et de consommateur.rice.s.** Demande du Premier Ministre, le Département se dit prêt à participer activement à ces échanges.

Ce vœu sera adressé au Premier Ministre, au Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, au Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

A l'échelle régionale, il sera également adressé au Préfet de la Région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine, au Président du Conseil Régional de Bretagne et au Président de la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne.

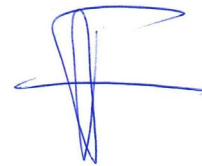
Benoit Sohier

Conseiller départemental délégué à l'agriculture, à
l'aménagement foncier et au littoral

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' followed by a horizontal line.

Marion Le Frene

Conseillère Départementale déléguée à l'éducation à
l'environnement et à l'éducation populaire

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' followed by a horizontal line.